

DÉLIBÉRATION n° 2025/052

L'an deux mille vingt-cinq et le 08 avril 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Rony BARTHE et Philippe RAISON.

Procurations : Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT et Sandrine DURAN

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Affaires Générales - Campagne de stérilisation des chats errants - Partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis

La présence de chats errants sur notre territoire communal est une problématique qui suscite des préoccupations croissantes. Ces animaux, souvent non stérilisés, contribuent à une prolifération rapide, entraînant des nuisances pour les habitants (bruit, dégradations, risques sanitaires) et des souffrances pour les animaux eux-mêmes.

Afin de répondre à cette situation de manière efficace et éthique, nous proposons de mettre en œuvre une campagne de stérilisation de 100 chats errants. Cette opération, qui vise à maîtriser la population féline de manière durable, sera réalisée en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

La Fondation 30 Millions d'Amis, reconnue pour son engagement en faveur de la protection animale, a accepté de soutenir financièrement cette campagne. Elle prendra en charge 50% du coût total de l'opération.

Détails financiers :

- Coût total de l'opération : 14 000 €
- Participation de la Fondation 30 Millions d'Amis : 7 000 €
- Participation de la commune : 7 000 €

Modalités de mise en œuvre :

- Capture des chats errants par des bénévoles et/ou des agents municipaux formés.
- Stérilisation et identification des chats par des vétérinaires partenaires.
- Relâcher des chats stérilisés sur leur lieu de capture, dans le respect de leur territoire.

- Suivi sanitaire et nourrissage des chats stérilisés.

Avantages de cette campagne :

- Maîtrise de la population féline et réduction des nuisances.
- Amélioration de la santé et du bien-être des chats errants.
- Solution éthique et durable à la problématique des chats errants.
- Soutien financier de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Cette campagne de stérilisation représente une action concrète et responsable en faveur du bien-être animal et de la tranquillité publique. Nous sommes convaincus qu'elle permettra d'améliorer significativement la situation des chats errants sur notre commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

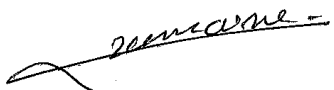
APPROUVE

- La mise en œuvre de cette campagne de stérilisation des chats errants

AUTORISE

- Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 14 avril 2025